

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER-**

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchagua Zaghuan.

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Sami MENJOUR et Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF.

SOTUVER
BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2015	2014
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		985 170	918 513
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(834 290)	(723 570)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	150 880	194 943
Immobilisations corporelles		106 668 905	93 718 544
- Amortissements des immobilisations corporelles		(51 926 650)	(45 974 098)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	54 742 255	47 744 446
Immobilisations financières		1 225 454	1 217 136
- Provisions sur immobilisations financières		(61 566)	(44 307)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	1 163 888	1 172 829
Total des actifs immobilisés		56 057 022	49 112 218
Autres actifs non courants	(B.3)	229 167	504 871
Total des actifs non courants		56 286 189	49 617 089
Actifs courants			
Stocks		31 135 636	23 174 203
- Provisions pour dépréciation des stocks		(241 830)	(268 343)
Stocks nets	(B.4)	30 893 806	22 905 860
Clients et comptes rattachés		12 422 724	10 334 846
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(2 737 953)	(2 737 953)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	9 684 771	7 596 893
Autres actifs courants		3 843 283	4 374 008
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(269 358)	(207 783)
Autres actifs courants nets	(B.6)	3 573 926	4 166 225
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	201 387	843 982
Total des actifs courants		44 353 890	35 512 960
Total des actifs		100 640 079	85 130 047

SOTUVER
BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2015	2014
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		23 438 096	21 802 880
Réserves		10 264 990	10 101 008
Résultats reportés		1 233 871	3 046 719
Subvention d'investissement		2 991 937	3 432 030
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		37 928 893	38 382 637
Résultat de l'exercice		6 075 893	4 331 540
Réserve spéciale de réinvestissement		-	1 141 128
Résultat net affectable		6 075 893	3 190 412
Total des capitaux propres	(B.8)	44 004 786	42 714 177
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.9)	10 073 798	13 154 890
Provisions pour risques et charges	(B.10)	442 233	409 103
Total des passifs non courants		10 516 031	13 563 993
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.11)	11 250 886	7 013 160
Autres passifs courants	(B.12)	5 982 436	3 532 944
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.13)	28 885 939	18 305 775
Total des passifs courants		46 119 262	28 851 879
Total des passifs		56 635 293	42 415 872
Total des capitaux propres et des passifs		100 640 079	85 130 047

SOTUVER
Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2015	2014
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	50 154 887	44 629 506
Autres produits d'exploitation	(R.2)	925 832	2 100 966
Total des produits d'exploitation		51 080 719	46 730 472
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		5 453 895	2 551 349
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(29 243 654)	(23 825 782)
Charges de personnel	(R.4)	(6 623 259)	(6 228 715)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(6 508 353)	(7 615 402)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(4 909 134)	(5 034 860)
Total des charges d'exploitation		(41 830 504)	(40 153 410)
Résultat d'exploitation		9 250 214	6 577 062
Charges financières nettes	(R.7)	(2 381 460)	(2 330 460)
Autres gains ordinaires	(R.8)	323	442 361
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(134 156)	(128 930)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		6 734 921	4 560 033
Impôt sur les bénéfices		(659 028)	(228 493)
Résultat des activités ordinaires après impôt		6 075 893	4 331 540
Éléments extraordinaires (gains/pertes)		-	-
Résultat net de l'exercice		6 075 893	4 331 540
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat net après modifications comptables		6 075 893	4 331 540

SOTUVER
Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2015	2014
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		6 075 893	4 331 540
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions	(F.1)	6 508 353	7 615 402
* Reprises sur provisions	(F.2)	(116 303)	(756 428)
* Variation des:			
- Stocks	(F.3)	(7 961 432)	(2 575 308)
- Créances clients	(F.3)	(2 087 878)	1 476 218
- Autres actifs	(F.3)	530 724	3 642 048
- Fournisseurs et autres dettes	(F.4)	6 801 769	(509 141)
* Autres ajustements:			
- Résorption subvention d'investissement		(440 093)	(758 241)
- Plus ou moins-values de cession		-	(3 333)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		9 311 033	12 462 757
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissements affectés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5)	(13 017 017)	(4 035 203)
Encaissements provenant des cessions d'immobilisations corporelles		-	8 000
Décaissements affectés aux acquisitions d'immobilisations financières		(8 318)	(226 673)
Décaissements affectés aux acquisitions des autres actifs non courants		(82 174)	(441 627)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(13 107 510)	(4 695 504)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement sur fonds social		15 386	12 111
Encaissements provenant des emprunts		208 500	6 094 721
Remboursements d'emprunts		(3 370 220)	(2 632 377)
Distributions de dividendes		(4 360 576)	(4 063 264)
Encaissement crédit de financement		44 684 504	32 384 639
Remboursement crédit de financement		(34 397 536)	(34 741 327)
Intérêts courus		(28 346)	35 785
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		2 751 713	(2 909 712)
Variation de la trésorerie		(1 044 765)	4 857 541
Trésorerie au début de l'exercice		(2 622 790)	(7 480 331)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.6)	(3 667 555)	(2 622 790)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 23 438 096 Dinars Tunisiens. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI. Cette dernière est établie en Tunisie et prépare des états financiers consolidés.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE:

L'exercice 2015 est marqué par les faits suivants :

- La réalisation d'une augmentation de capital pour 1 635 216 DT par l'incorporation de réserve spéciale de réinvestissement pour 1 141 128 DT et l'incorporation des résultats reportés pour 494 088 DT. Le capital est passé de 21 802 880 DT au 31 décembre 2014 à 23 438 096 DT au 31 décembre 2015 ;
- L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 juin 2015 a décidé la distribution des dividendes pour 4 360 577 DT soit 0,200 DT par action. Ces dividendes sont distribuables à partir du 17 juillet 2015.

III. REFERENTIEL COMPTABLE

III.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 31 décembre 2015 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète

- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- **Unité monétaire**

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants:

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études

et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs :**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsque elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2015.

IV. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

IV.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2015 comme suit:

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2014	Acquisitions 2015	Valeurs brutes au 31/12/2015	Amortissements Cumulés au 31/12/2014	Dotations 2015	Reclass. 2015	Amortissements Cumulés au 31/12/2015	Valeurs comptables nettes au 31/12/2015
Investissements, R&D	701	-	701	(386)	(35)	-	(421)	281
Licences	125 744	-	125 744	(104 006)	(5 572)	-	(109 577)	16 167
Logiciels	792 067	66 657	858 724	(619 179)	(105 113)	-	(724 292)	134 432
Immobilisations incorporelles	918 513	66 657	985 170	(723 570)	(110 720)	-	(834 290)	150 880
Terrains	1 315 574	-	1 315 574	-	-	-	-	1 315 574
Constructions	19 188 785	22 423	19 211 208	(5 549 548)	(647 346)	(48 206)	(6 245 100)	12 966 108
Equipements de bureau	402 478	32 712	435 189	(272 446)	(25 432)	-	(297 878)	137 312
Installations techniques	2 589 724	49 500	2 639 224	(1 780 026)	(200 324)	517 985	(1 462 365)	1 176 858
Matériel de sécurité	138 383	2 391	140 774	(30 481)	(11 822)	(20 608)	(62 911)	77 863
Matériel de transport	619 282	265 815	885 097	(338 906)	(124 603)	-	(463 509)	421 588
Matériel industriel	67 649 909	817 523	68 467 432	(37 354 160)	(4 862 446)	(369 251)	(42 585 857)	25 881 575
Matériel informatique	713 825	42 401	756 226	(536 152)	(51 960)	-	(588 112)	168 114
Outillage industriel	377 318	49 247	426 564	(112 380)	(28 618)	(79 920)	(220 918)	205 647
Immobilisations corporelles en cours	723 267	11 668 349	12 391 615	-	-	-	-	12 391 615
Immobilisations corporelles	93 718 544	12 950 360	106 668 905	(45 974 098)	(5 952 552)	-	(51 926 650)	54 742 255
Total Immobilisations incorporelles et corporelles	94 637 057	13 017 017	107 654 074	(46 697 668)	(6 063 271)	-	(52 760 940)	54 893 135

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 163 888 DT contre 1 172 829 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2015	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2015	Valeurs nettes au 31/12/2014	Variation en DT
Titres de participations	323 230	(61 566)	261 664	278 923	(17 259)
Dépôts et cautionnements	902 224	-	902 224	893 906	8 318
Total	1 225 454	(61 566)	1 163 888	1 172 829	(8 941)

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2015 à 261 664 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2015	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2015	% de détention
MARINA JERBA	190 730	49 066	141 664	2,14%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-	120 000	80%
NSD	12 500	12 500	-	12,5%
Total	323 230	61 566	261 664	

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2015 à 229 167 DT contre 504 871 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Capitalisation 2015	Résorption 2015	Solde au 31/12/2015	Variation en DT
Charges reportées	504 871	82 174	(357 878)	229 167	(275 704)
Total	504 871	82 174	(357 878)	229 167	(275 704)

Ce montant englobe les coûts d'études engagées par la société et dont la finalité est l'amélioration des rendements de l'usine (amélioration de la productivité et de la qualité, optimisation et l'amélioration de l'organisation de l'usine etc).

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2015 à 30 893 806 DT contre 22 905 860 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation en DT
Matières premières	1 955 242	2 088 558	(133 315)
Matières consommables	4 246 813	2 918 748	1 328 065
Moules	4 648 683	3 671 698	976 985
Emballages	579 368	706 785	(127 418)
Palettes	1 695 281	1 232 060	463 221
Produits finis	18 010 248	12 556 354	5 453 895
Total stock brut	31 135 636	23 174 203	7 961 432
Provision pour dépréciation des stocks	(241 830)	(268 343)	26 513
Stock net	30 893 806	22 905 860	7 987 945

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2015 à 9 684 771 DT contre 7 596 893 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation en DT
Clients d'exploitation	8 145 366	7 095 070	1 050 296
Clients effets à recevoir	546 080	696 350	(150 270)
Clients douteux et impayés	3 117 357	2 543 426	573 931
Valeurs à l'encaissement	613 921	-	613 921
Clients et comptes rattachés bruts	12 422 724	10 334 846	2 087 878
Provision pour dépréciation des créances	(2 737 953)	(2 737 953)	-
Clients et comptes rattachés nets	9 684 771	7 596 893	2 087 878

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2015 à 3 573 926 DT contre 4 166 225 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation en DT
Fournisseurs débiteurs	565 193	727 209	(162 016)
Personnel et comptes rattachés	541 015	504 068	36 946
Etat et collectivités publiques	1 660 424	2 211 835	(551 410)
Débiteurs divers	25 664	31 153	(5 488)
Comptes de régularisation actifs	1 050 987	899 742	151 245
Autres actifs courants bruts	3 843 283	4 374 008	(530 724)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(269 358)	(207 783)	(61 575)
Autres actifs courants nets	3 573 926	4 166 225	(592 299)

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2015 à 201 387 DT contre 843 982 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation en DT
Banques	198 403	348 160	(149 757)
Caisse	2 984	10 359	(7 375)
Valeurs à l'encaissement	-	485 463	(485 463)
Total	201 387	843 982	(642 595)

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2015 une valeur de 44 004 786 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit:

Désignation	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2014 avant affectation	21 802 880	2 031 632	561 538	3 046 719	3 432 030	200 000	-	7 307 838	4 331 540	42 714 177
Résultats reportés	-	-	-	4 331 539	-	-	-	-	(4 331 539)	-
Distribution des dividendes	-	-	-	(4 360 576)	-	-	-	-	-	(4 360 576)
Réserve légale	-	148 596	-	(148 596)	-	-	-	-	-	-
Réserves de réinvestissement	-	-	-	(1 141 128)	-	-	1 141 128	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2014 après affectation	21 802 880	2 180 228	561 538	1 727 958	3 432 030	200 000	1 141 128	7 307 838	-	38 353 601
Résultat de l'exercice 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	6 075 893	6 075 893
Augmentation du capital	1 635 216	-	-	(494 088)	-	-	(1 141 128)	-	-	-
Fond social	-	-	15 385	-	-	-	-	-	-	15 385
Amortissement de la subvention	-	-	-	-	(440 093)	-	-	-	-	(440 093)
Capitaux propres au 31/12/2015 avant affectation	23 438 096	2 180 228	576 923	1 233 871	2 991 937	200 000	-	7 307 838	6 075 893	44 004 786

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2015, la somme de 9 539 470 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde en DT
Réserve légale	2 031 632
Primes d'émission	7 307 838
Autres réserves	200 000
Résultats reportés 2013 et antérieurs	-
Total	9 539 470

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
<u>Solde au 1^{er} Janvier</u>		
Trésorerie	561 538	549 427
Prêts au personnel	-	-
Total	561 538	549 427
<u>Ressources de l'exercice</u>		
Participation de la société	-	-
Intérêts des prêts au personnel	15 385	12 111
<u>Emplois de l'exercice</u>		
Aides au personnel non remboursables	-	-
<u>Solde au 31 Décembre</u>		
Trésorerie	576 923	561 538
Prêts au personnel	-	-
Total	576 923	561 538

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 décembre 2015 à 2 991 937 DT contre 3 432 030 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2015	Résorption 2015	Valeur nette au 31/12/2015	Valeur nette au 31/12/2014	Variation en DT
Subvention M A N	6 655 279	(4 370 027)	2 285 252	2 653 924	(368 672)
Subvention A P I	5 908 675	(5 247 055)	661 620	725 070	(63 450)
Subvention ITP	95 654	(50 589)	45 065	53 036	(7 971)
Subvention FNME	326 303	(326 303)	-	-	-
Total brut	12 985 911	(9 993 974)	2 991 937	3 432 030	(440 093)

B.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2015 à 10 073 798 DT contre 13 154 890 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Emprunt	31/12/2015	31/12/2014	Variation en DT
Emprunt ATTIJARI	3 777 780	4 666 668	(888 888)
Emprunt BIAT	2 095 238	2 857 143	(761 905)
Emprunt UBCI	4 008 282	5 560 700	(1 552 418)
EMPRUNT LEASING	192 498	70 379	122 119
Total	10 073 798	13 154 890	(3 081 092)

B.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2015 à 442 233 DT contre 409 103 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation en DT
Provision pour litiges	8 289	8 289	-
Provision pour départ à la retraite	433 945	319 394	114 550
Provision pour autres risques	-	81 420	(81 420)
Total	442 233	409 103	33 130

B.11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2015 à 11 250 886 DT contre 7 013 160 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation en DT
Fournisseurs d'exploitation	8 439 348	5 384 162	3 055 186
Retenues de garantie	1 615	1 615	-
Fournisseurs, effets à payer	1 940 257	1 525 602	414 655
Fournisseurs d'immobilisations	804 022	60 098	743 924
Fournisseurs, factures non parvenues	65 644	41 682	23 962
Total	11 250 886	7 013 160	4 237 726

B.12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2015 à 5 982 436 DT contre 3 532 944 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation en DT
Clients créditeurs	804 391	200 064	604 327
Personnel et comptes rattachés	1 187 814	1 176 457	11 357
<i>Personnel UGTT</i>	5 998	5 566	432
<i>Assurance Groupe</i>	5 933	4 978	955
<i>Rémunérations dues</i>	4 119	4 192	(73)
<i>Personnel, cessions diverses</i>	2 039	7 718	(5 680)
<i>Dettes pour congés payés</i>	527 972	464 817	63 156
<i>Autres charges à payer</i>	641 753	689 186	(47 433)
Etat et comptes rattachés	162 122	138 466	23 657
<i>État retenues à la source</i>	118 922	98 267	20 654
<i>État, FOPROLOS, TFP</i>	11 685	11 537	148
<i>État, FODEC</i>	20 285	19 369	917
<i>État, droit de timbre</i>	183	155	29
<i>TCL</i>	11 047	9 138	1 909
Créditeurs divers	408 469	368 967	39 501
<i>Jetons de présence</i>	8 650	8 650	-
<i>Dividendes</i>	6 444	5 824	620
<i>C.N.S.S.</i>	360 722	301 558	59 164
<i>Assurances</i>	32 653	52 935	(20 282)
Charges à payer	3 419 641	1 648 990	1 770 651
Total	5 982 436	3 532 944	2 449 493

B.13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2015 à 28 885 939 DT contre 18 305 775 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation en DT
Crédit de financement	14 595 000	7 450 000	7 145 000
<i>Crédit financement Stock</i>	<i>1 580 000</i>	<i>1 835 000</i>	<i>(255 000)</i>
<i>Crédit financement Export</i>	<i>3 865 000</i>	<i>2 215 000</i>	<i>1 650 000</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>9 150 000</i>	<i>3 400 000</i>	<i>5 750 000</i>
Emprunt à moins d'un an	3 454 343	3 534 971	(80 628)
ATTIJARI BANK	888 888	888 888	-
BIAT	952 381	1 074 721	(122 340)
UBCI	1 552 418	1 552 418	-
LEASING	60 656	18 944	41 712
Financement en devise	6 880 046	3 738 078	3 141 968
Intérêts courus sur crédits	87 607	51 587	36 020
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>36 442</i>	<i>42 238</i>	<i>(5 796)</i>
<i>UBCI</i>	<i>7 161</i>	<i>9 349</i>	<i>(2 188)</i>
<i>B.I.A.T</i>	<i>44 004</i>	<i>-</i>	<i>44 004</i>
Banques	3 868 942	3 531 139	337 804
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>1 047 074</i>	<i>918 482</i>	<i>128 592</i>
<i>B.N.A</i>	<i>12 354</i>	<i>17 260</i>	<i>(4 906)</i>
<i>B.I.A.T</i>	<i>1 624 406</i>	<i>897 991</i>	<i>726 415</i>
<i>AMEN BANK</i>	<i>105 916</i>	<i>487 836</i>	<i>(381 920)</i>
<i>A T B</i>	<i>342 828</i>	<i>860 895</i>	<i>(518 067)</i>
<i>S T B</i>	<i>-</i>	<i>(68 469)</i>	<i>68 469</i>
<i>UBCI</i>	<i>733 183</i>	<i>413 963</i>	<i>319 220</i>
<i>BTEI</i>	<i>3 181</i>	<i>3 181</i>	<i>-</i>
Total	28 885 939	18 305 775	10 570 172

IV.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 50 154 887 DT au cours de l'exercice 2015 contre 44 629 506 DT au cours de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	2015	2014	Variation en DT
Chiffre d'affaires local	22 496 575	18 335 188	4 161 387
Chiffre d'affaires export	27 658 312	26 294 318	1 363 995
Total	50 154 887	44 629 506	5 525 381

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 925 832 DT au cours de l'exercice 2015 contre 2 100 966 DT au cours de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	2015	2014	Variation en DT
Autres produits locaux	342 732	587 772	(245 040)
Reprises sur provisions	116 303	756 428	(640 125)
Transferts de charges	26 703	10 902	15 801
Résorption subvention d'investissement	440 093	745 864	(305 771)
Total	925 832	2 100 966	(1 175 135)

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 29 243 654 DT au cours de l'exercice 2015 contre 23 825 782 DT au cours de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	2015	2014	Variation en DT
Matières premières	11 439 499	7 289 726	4 149 773
<i>Stock initial</i>	2 088 558	2 504 967	(416 410)
<i>Achat 2015</i>	11 306 184	6 873 316	4 432 867
<i>Stock final</i>	(1 955 242)	(2 088 558)	133 315
Matières consommables	2 559 974	3 707 285	(1 147 311)
<i>Stock initial</i>	6 590 447	6 159 829	430 618
<i>Achat 2015</i>	4 865 023	4 137 903	727 120
<i>Stock final</i>	(8 895 496)	(6 590 447)	(2 305 049)
Emballages	3 035 171	2 530 794	504 377
<i>Stock initial</i>	706 785	850 762	(143 976)
<i>Achat 2015</i>	2 907 753	2 386 818	520 935
<i>Stock final</i>	(579 368)	(706 785)	127 418
Palettes	1 156 363	808 701	347 662
<i>Stock initial</i>	1 232 060	1 078 334	153 727
<i>Achat 2015</i>	1 619 584	962 428	657 156
<i>Stock final</i>	(1 695 281)	(1 232 060)	(463 221)
Energie	11 052 647	9 489 276	1 563 372
<i>Eau</i>	36 882	42 548	(5 666)
<i>Gaz</i>	6 774 761	6 135 161	639 601
<i>Electricité</i>	3 485 570	3 311 567	174 003
<i>Pet Coke</i>	755 435	-	755 435
Total	29 243 654	23 825 782	5 417 872

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 6 623 259 DT au cours de l'exercice 2015 contre 6 228 715 DT au cours de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014	Variation en DT
Salaires et appointements	5 647 800	5 346 510	301 289
Charges patronales	975 459	882 204	93 255
Total	6 623 259	6 228 715	394 543

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 6 508 353 DT au cours de l'exercice 2015 contre 7 615 402 DT au cours de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014	Variation en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 421 149	6 964 627	(543 477)
Provisions pour risques et charges	-	24 464	(24 464)
Provisions pour dépréciation des stocks	-	357 409	(357 409)
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	69 945	268 902	(198 958)
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	17 259	-	17 259
Total	6 508 353	7 615 402	(1 107 049)

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 4 909 134 DT au cours de l'exercice 2015 contre 5 034 860 DT au cours de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	2015	2014	Variation en DT
Honoraires	1 955 762	1 417 830	537 932
Entretiens et réparations	627 983	589 724	38 259
Assistance	84 189	252 235	(168 045)
Locations	414 655	631 076	(216 421)
Réceptions et missions	216 609	297 954	(81 345)
Transport	556 668	621 432	(64 764)
Sous-traitance	277 487	387 054	(109 567)
Impôts et taxes	191 905	215 867	(23 962)
Autres charges	186 961	188 839	(1 878)
Assurances	165 161	168 225	(3 064)
Frais bancaires	133 853	175 165	(41 312)
Télécommunications	60 402	51 960	8 442
Jetons de présence	37 500	37 500	-
Total	4 909 134	5 034 860	(125 726)

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 2 381 460 DT au cours de l'exercice 2015 contre 2 330 460 DT au cours de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	2015	2014	Variation en DT
Intérêts des emprunts	887 489	1 004 796	(117 306)
Intérêts des comptes courants	501 153	614 564	(113 411)
Intérêts opérations de financement	586 670	415 025	171 645
Frais d'escomptes	188 422	138 372	50 050
Différences de change	217 726	157 703	60 022
Total	2 381 460	2 330 460	51 000

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 323 DT au cours de l'exercice 2015 contre 442 361 DT au cours de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	2015	2014	Variation en DT
Profits exceptionnels	323	433 425	(433 102)
Plus-value sur cession actif	-	3 333	(3 333)
Achats liés à des exercices antérieurs	-	5 603	(5 603)
Total	323	442 361	(442 038)

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 134 156 DT au cours de l'exercice 2015 contre 128 930 DT au cours de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	2015	2014	Variation en DT
Pertes exceptionnelles	18 042	8 590	9 452
Achats liés à des exercices antérieurs	116 114	120 340	(4 226)
Total	134 156	128 930	5 226

IV.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	Montant en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 421 149
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	69 945
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	17 259
Total	6 508 353

F.2. Reprises sur provisions

Désignation	Montant en DT
Reprises sur provisions	116 303
Total	116 303

F.3. Variation des actifs

Désignation	31/12/2015 (a)	31/12/2014 (b)	Variation (b)-(a)
Stocks	31 135 636	23 174 204	(7 961 432)
Créances clients	12 422 724	10 334 846	(2 087 878)
Autres actifs	3 843 283	4 374 008	530 724
Total	47 401 643	37 883 057	(9 518 586)

F.4. Variation des passifs

Désignation	31/12/2015 (a)	31/12/2014 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs et autres dettes	17 524 707	10 722 938	6 801 769
Total	17 524 707	10 722 938	6 801 769

F.5. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Montant en DT
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles	(66 657)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(12 950 360)
Total	(13 017 017)

F.6.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Solde au 31/12/2015
Caisse	2 984
Comptes courants bancaires débiteurs	198 403
B.N.A	452
B.I.A.T	45 991
AMEN BANK	29 855
A T B	103 696
BH	5 235
UBCI	3 182
S T B	9 993
Comptes courants bancaires créditeurs	(3 868 942)
ATTIJARI BANK	(1 047 074)
B.N.A	(12 354)
B.I.A.T	(1 624 406)
AMEN BANK	(105 916)
A T B	(342 828)
UBCI	(733 183)
BTEI	(3 181)
Total	(3 667 555)

V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

V.1. Engagements donnés

A- Hypothèques et nantissements :

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI et ATTIJARI BANK :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la Loi n° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières,

outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

B- Crédits :

Banque	Montant Crédit	Intérêts restants
ATTIJARI BANK	6 000 000	774 823
UBCI 1	2 540 000	67 028
UBCI 2	1 220 050	95 498
UBCI 3	5 270 000	325 657
BIAT 2	4 000 000	327 367
TOTAL	19 030 050	1 590 373

C- Effets escomptés non échus :

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 décembre 2015 à 4 778 205 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
AMEN BANK	56 023
ATB	1 749 747
ATTIJARI BANK	884 637
BIAT	1 578 733
UBCI	458 670
BNA	50 395
Total	4 778 205

VI. Notes sur les parties liées

1. Transactions avec les parties liées

✓ **Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

- a. Courant l'exercice 2015, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 277 898 DT. Le solde au 31 décembre 2015 s'élève à 64 814 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 12 avril 2016.
- b. Courant l'exercice 2015, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a établi des factures à cette dernière relative à la construction du dépôt de stockage et divers travaux pour un montant de 2 476 579 DT. Le solde au 31 décembre 2015 s'élève à 1 486 202 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 12 avril 2016.
- c. Courant l'exercice 2015, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 678 361 DT. Le solde au 31 décembre 2015 s'élève à 266 281 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 12 avril 2016.
- d. Courant l'exercice 2015, la société « Vetro Mediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 1 217 757 DT. Le solde au 31 décembre 2015 s'élève à 517 757 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 12 avril 2016.

2. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit:

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.

Le Conseil d'administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, les charges annexes à la voiture et un téléphone.

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée

d'un salaire net mensuel de 4 500 DT servi sur quinze mensualités et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction, les charges annexes à la voiture et un téléphone.

- Les obligations et engagements de la société SOTUVER SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2015	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2015
Avantages à court terme	134 858	-	110 015	3 616
Charges pour congés payés	-	26 198	6 790	18 779
Indemnité de départ à la retraite	-	-	5 461	10 733
Total	134 858	26 198	122 266	33 128

3. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2015 un montant de 37 500 DT relatifs aux jetons de présence. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2015 un montant de 18 750 DT relatifs aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015 statuera sur ce point.

VII. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 12 avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 08 avril 2014 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 16 juin 2014 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « SOTUVER S.A » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOTUVER S.A », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 44 004 786 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6 075 893 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « SOTUVER S.A », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 29 avril 2016

Les commissaires aux comptes

**AMC ERNST& YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF**

Sami MENJOUR

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

1. Courant l'exercice 2015, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 277 898 DT. Le solde au 31 décembre 2015 s'élève à 64 814 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 12 avril 2016.
2. Courant l'exercice 2015, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a établi des factures à cette dernière relative à la construction du dépôt de stockage et divers travaux pour un montant de 2 476 579 DT. Le solde au 31 décembre 2015 s'élève à 1 486 202 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 12 avril 2016.
3. Courant l'exercice 2015, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 678 361 DT. Le solde au 31 décembre 2015 s'élève à 266 281 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 12 avril 2016.
4. Courant l'exercice 2015, la société « Vetro Mediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 1 217 757 DT. Le solde au 31 décembre 2015 s'élève à 517 757 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'administration en date du 12 avril 2016.

II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit:

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.

Le Conseil d'Administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant et un téléphone.

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 4 500 DT servi sur quinze mensualités et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant et un téléphone.

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2015	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2015
Avantages à court terme	134 858	-	110 015	3 616
Charges pour congés payés	-	26 198	6 790	18 779
Indemnité de départ à la retraite	-	-	5 461	10 733
Total	134 858	26 198	122 266	33 128

III. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2015 un montant de 37 500 DT relatifs aux jetons de présence. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2015 un montant de 18 750 DT relatifs aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 29 avril 2016

Les commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF**

Sami MENJOUR